

# 9289/26 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 18 juin 2026

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 18 juin 2026

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) 2015/735 concernant des mesures restrictives eu égard à la situation au Soudan du Sud

E 20696



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**